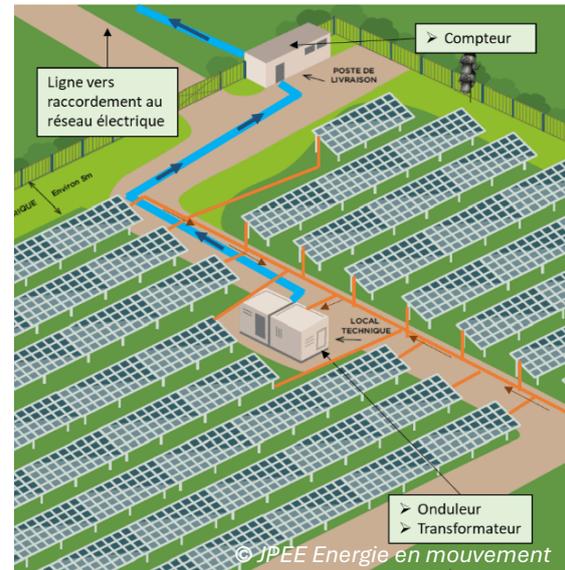




Fonctionnement

Technologie actuelle

| | |
|------------------------------|--|
| Principe de fonctionnement | Production d'électricité à partir de l'énergie solaire |
| Dimensions | Installation : quelques milliers de m ² à plusieurs dizaines d'hectares |
| Production par panneau | 600 kWh (1 panneau = 1,7m ²) |
| Emissions de CO ₂ | Entre 23 et 44 gCO ₂ eq/kWh |
| Durée de vie | 30 à 40 ans |
| Puissance | 0,8 à 1 MWc/ha |
| Production moyenne par an | 1 400 à 1 600 MWh/ha (~ conso électrique de 325 foyers varois*) |



Coûts & rentabilité



Mécanismes de soutien

Aides aux études

TE 83 (Les Générateurs) : note d'opportunité (100%)
Région Sud : plan solaire sous conditions

Aides à l'investissement

Projet entre 200 et 500 kWc : appels d'offres simplifiés commission de régulation de l'énergie
Projet > 500 kWc : appels d'offres commission de régulation de l'énergie

Avantages

| | |
|------------------------|--------------------------------------|
| Quantité d'énergie | Production importante |
| Maturité de la filière | Amélioration continue des rendements |
| Rentabilité | Très bonne rentabilité économique |

Inconvénients

| | |
|----------------------------|---|
| Coûts d'investissement | Moyens rapportés à la production |
| Contraintes d'implantation | Privilégier les sites dégradés, les délaissés |
| Pilotabilité | Production non prévisible |

Questions fréquentes

| | |
|---|---|
| Les panneaux photovoltaïques contiennent des matériaux dont l'extraction est très polluante | PAS SI SIMPLE : Les principaux constituants sont le verre, l'aluminium et le silicium, recyclables entre 80 et 95% |
| La durée de vie des panneaux photovoltaïques est trop courte pour être rentable | FAUX : Les panneaux solaires sont en général garantis 20 ans et peuvent produire au moins 10 ans de plus |
| Le photovoltaïque contribue à la création d'emplois non délocalisables | VRAI : Des emplois sont nécessaires pour l'installation et la maintenance |

* Soit 4 600 kWh/an (source : ENEDIS)



Déroulé
type d'un projet

| Phases et délais sans recours | Principales étapes et procédures |
|--|---|
| PRE ETUDE 6 à 12 mois | <ul style="list-style-type: none"> - Etude d'opportunité (Cf aides aux études) - Echanges avec la commune et l'ensemble des organismes amenés à prononcer un avis sur le projet (comité de projet si pas en ZA EnR) |
| PHASE DE PROGRAMMATION 12 mois | <ul style="list-style-type: none"> - Concertation politique et citoyenne - Etudes de faisabilité (Cf aides aux études) : technique, environnementale, paysagère, économique - Signature des accords fonciers |
| PHASE D'AUTORISATION 1 à 10 mois | <ul style="list-style-type: none"> - Modification du PLU si nécessaire - Demande d'autorisation de défrichement si nécessaire (25 ha max) - Déclaration préalable de travaux < 1 MWc < permis de construire - Evaluation environnementale systématique si > 1 MWc, et au cas par cas si > 300 kWc |
| PHASE DE CONSTRUCTION 5 à 7 mois | <ul style="list-style-type: none"> - > 200 kWc : présentation à la commission de régulation de l'énergie - Levée des fonds et campagne de financement participatif - Marché de travaux, demande de raccordement et installation |
| PHASE D'EXPLOITATION 20 à 30 ans | <ul style="list-style-type: none"> - Suivi et maintenance par un exploitant |

Points de vigilance

S'assurer de la compatibilité du projet avec l'ensemble des réglementations urbanistiques et environnementales en vigueur, dont le document cadre de la Chambre d'Agriculture, le SCoT, les chartes des PNR
Vérifier la capacité résiduelle des postes RTE et le S3REnR
Prendre en compte les préconisations du SDIS 83 sur le risque incendie

Exemple d'installation en fonctionnement



Centrale photovoltaïque de Pierre Longue à Mazaugues :

- Centrale réalisée en 2013 sur une ancienne décharge
- Foncier public
- Emprise de 8 ha
- Puissance installée d'environ 4 MWc pour une production annuelle de 6 200 MWh/an
- Loyer de 45 000 €/an perçu par la commune

Contacts utiles (hors particuliers)

Territoire Energie Var : <https://te83.fr/>
Energie Partagée : <https://energie-partagee.org>
Région Sud PACA : <https://www.maregionsud.fr/>

Sources

ADEME
Hespul
Akajoule